



Ergothérapeute ESA

A

Employeur : CCAS de Rennes

Direction :

DPAg

Effectif : Renseigner ici l'effectif de la direction.

Leur raison d'être : La Direction des personnes âgées est constituée d'un service autonomie à domicile qui accompagne 950 bénéficiaires, d'un pôle établissements regroupant 6 EHPAD et 1 résidence autonomie pour une capacité totale d'hébergement de 515 places. Elle comprend la Maison des aînés et des aidants (MDAA), lieu ressource qui abrite le CLIC de Rennes. Les services centraux regroupent un secrétariat, une unité ressources humaines en charge de l'ensemble des questions relatives à la gestion du personnel ainsi qu'une mission "Ville et métropole amies des aînés" qui vise à promouvoir la prise en compte de l'âge et du vieillissement de façon transversale dans l'ensemble des politiques publiques municipales et métropolitaines. La Direction des Personnes Agées (DPAg) contribue à la mise en œuvre de la politique gérontologie de la Ville

Service :

Service autonomie à Domicile

L'équipe : Le Service Autonomie à Domicile est constitué d'une mission accompagnement, d'une mission soins et d'une mission support. Le service concourt au soutien à domicile des personnes ayant besoin de soins infirmiers, d'hygiène et de confort et/ou des personnes ayant besoin d'aide à la préservation ou à la restauration de leur autonomie dans l'exercice des activités de la vie quotidienne ou d'aide au maintien ou au développement de leurs activités sociales et de leurs liens avec l'entourage. Le service dispose d'une équipe spécialisée Alzheimer et développe un programme de lutte contre l'isolement en quartier prioritaire

Effectif Service : 267

Vos principales missions :

1-évaluation thérapeutique

- Réaliser l'évaluation initiale des capacités fonctionnelles, cognitives et comportementales de la personne.
- Évaluer l'environnement à domicile afin d'identifier les risques et les obstacles à l'autonomie.
- Co-construire avec la personne et ses aidants un

Le sens de ce poste :

L'Équipe Spécialisée Alzheimer intervient au domicile des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées, diagnostiquées à un stade léger à modéré.

L'objectif principal est de maintenir l'autonomie, soutenir les aidants et favoriser la qualité de vie, la prévention de la perte d'autonomie grâce à un accompagnement personnalisé non médicamenteux.

L'ergothérapeute fait partie d'une équipe pluridisciplinaire et inscrire l'intervention dans une démarche globale, coordonnée et personnalisée..

programme personnalisé de réhabilitation (12 à 15 séances, selon le décret ESA).

2-Intervention thérapeutique

Mettre en œuvre des séances d'ergothérapie à domicile centrées sur :

- l'adaptation des activités de la vie quotidienne, la stimulation cognitive,
- les techniques de compensation,

- l'optimisation des capacités restantes,
- la prévention des chutes.

Proposer des aménagements de l'environnement et des aides techniques adaptées.

Former et accompagner les aidants familiaux et professionnels sur les approches non médicamenteuses et les stratégies de communication adaptées aux troubles cognitifs.

3- coordination et travail en équipe

Transmettre les objectifs et le plan d'intervention aux ASG, suivre et ajuster le programme selon

l'évolution.

Participer aux réunions de coordination et aux échanges avec les partenaires : médecins, SSIAD, MAIA, plateformes de répit, services sociaux...

Rédiger les comptes rendus d'évaluation, de suivi et de fin de prise en charge.

4- Préciser ici la quatrième mission (xx%)

Détailler ici les activités de cette mission.

Compétences

Les compétences relationnelles :

- Empathie, patience, écoute active.
- Pédagogie et sens relationnel.
- Rigueur, autonomie, sens de l'organisation.
- Travail en équipe, coopération interprofessionnelle
- Maîtrise de la communication adaptée avec des personnes présentant des troubles cognitifs ou de comportement.
- Capacités d'éducation thérapeutique
- Capacité d'observation et de créativité.

Les compétences nécessaires pour la prise de poste :

- Diplôme d'État d'Ergothérapeute (DE) obligatoire
- Connaissance des principes fondamentaux de l'ergothérapie : analyse de l'activité, autonomie, compensation, rééducation et réadaptation.
- Bases solides en gérontologie et compréhension du vieillissement normal et pathologique.
- Connaissance générale des troubles cognitifs (mémoire, attention, fonctions exécutives, praxies, gnosies).
- Compétences en évaluation fonctionnelle : autonomie dans les AVQ/AVD, risques à domicile, capacités motrices et cognitives.
- Connaissance des principes de sécurité au domicile et de prévention des chutes.
- Maîtrise des techniques de réhabilitation cognitive et fonctionnelle.
- Expertise en analyse de l'activité, ergonomie, adaptation du domicile et aides techniques.
- □ Évaluation fine des capacités et limitations.
- □ Observation, créativité et capacité d'adaptation au domicile.
- élaborations des PPA..

Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :

- Une formation complémentaire en gérontologie, neuropsychologie ou en ESA constitue un atout (démarche ESA et rôle des ASG).
- Spécificités du programme ESA : cadre réglementaire, organisation des séances, documents et outils internes.
- Outils d'évaluation spécialisés pour la maladie d'Alzheimer (ex. : NPI, MMSE, MOCA, tests fonctionnels spécifiques).
- Approches non médicamenteuses plus spécifiques : stimulation cognitive ciblée, techniques de gestion des troubles du comportement, ateliers occupationnels adaptés.
- Connaissance du réseau gérontologique local : MAIA, CLIC, plateformes de répit, services à domicile, filières mémoire.
- Maîtrise des aides techniques et technologiques spécifique à une maladie neurodégénérative (domotique, signalétique, aides de repérage).
- Travail approfondi avec les aidants : techniques d'accompagnement, psychoéducation, stratégies de communication avancées
-

Environnement et conditions de travail :

Horaires : 37h30 ou 39 h (15 ou 23 jours de RTT

Lieu de travail : Préciser ici le lieu de travail.

Matériel(s) à disposition : ordinateur portable, véhicule de service ou vélo VAE mis à disposition en fonction des besoins

Missions de suppléance : néant

Télétravail : ponctuel

Autres : permis B

Éléments de statut :

Cadre d'emploi : A

Parcours : 1

Éléments complémentaires de rémunération : segur

N° du poste : Numéro du poste

Date de mise à jour de la fiche de poste : Date de mise à jour